

COMITÉ SYNDICAL DU 23.01.2023

Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois janvier à dix heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis en session ordinaire sur convocation, qui leur a été adressée le 09 janvier conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la grange aux loisirs de **Tendu**, sous la présidence de **Monsieur Michel FOISEL, Président du Syndicat**.

Etai^{ent} présents :

CDC	NOM Prénom	Participation	CDC	NOM Prénom	Participation
<i>CA Châteauroux Métropole</i>	AMBLARD Maxime	Présent	<i>CDC La Marche Berrichonne</i>	COURTAUD Pascal	Absent
	DESCOURAUX Marc	Absent excusé		FOULATIER Bernard	Présent
	PINIER Jean	Présent		MAUGRION Philippe	Absent excusé
	STROUPPE André	Présent		SIMON Bruno	Absent
<i>CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse</i>	BALLEREAU Claudette	Présente	<i>CDC Val de Bouzanne</i>	BAZIN Philippe	Présent
	BAUDAT Jean- Yves	Absent		DAVIER Francis	Absent excusé
	BRANGIER Patrick	Absent		DESMET Éric	Absent
	CHAMBEAU Pascal	Absent excusé		FOISEL Michel	Présent
	DESAIX Thierry	Présent		GUENIN Didier	Absent
	GABILLAUD Jean- Claude	Présent		MONJOIN Aimé	Présent
	RETIF Jean-Luc	Présent		NICOLAS Barbara	Absent
	RODRIGUEZ David	Présent		ROUTET Philippe	Présent

Monsieur Marc DESCOURAUX a donné son pouvoir à Monsieur Jean PINIER.

Monsieur Philippe MAUGRION a donné son pouvoir à Monsieur Bernard FOULATIER.

Mme Perrine VADNAL, chargée de mission rivière, et Mme Allison DORANGEON, secrétaire comptable, participent à la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc RETIF

Nombre de conseillers en exercice :	24
Nombre de présents :	13
Nombre de votants :	15 dont 2 pouvoirs

-
- **Délibération n° 2023-01-23-1** examinée le 23 janvier 2023 – Débat d’orientations budgétaires – Approuvée à l’unanimité
 - **Délibération n° 2023-01-23-2** examinée le 23 janvier 2023 – Délégation de pouvoir – Approuvée à l’unanimité
 - **Délibération n° 2023-01-23-3** examinée le 23 janvier 2023 – Renouvellement de l’ordre de mission des agents – Approuvée à l’unanimité
 - **Délibération n° 2023-01-23-4** examinée le 23 janvier 2023 – Renouvellement de l’ordre de mission du bureau – Approuvée à l’unanimité